

Les violences conjugales constituent un véritable fléau social et un grave problème de santé publique qui traversent tous les pays. Elles existent dans un contexte de discriminations et d'inégalités hommes-femmes. Le silence et la tolérance de la société favorisent ces violences. Des centaines de milliers de femmes subissent quotidiennement des violences de toutes natures au sein de leur propre foyer.

En France, trois femmes meurent chaque semaine, tuées par leur conjoint ou ex-conjoint.

Les violences conjugales ont un effet désastreux pour l'humanité tout entière, car elles touchent non seulement les femmes mais aussi leurs enfants, toujours victimes directes ou indirectes, et les hommes qui les exercent.

UN RÉSEAU

Pour dénoncer les violences qui s'exercent à l'encontre des femmes, et en particulier les violences conjugales, une coordination d'associations issues du mouvement des femmes a vu le jour à la fin des années 1970, pour devenir en 1987, la Fédération Nationale Solidarité Femmes. Les féministes, à l'origine de multiples initiatives en faveur des droits des femmes et de ce mouvement, créent ainsi des lieux d'accueil, d'écoute et d'hébergement.

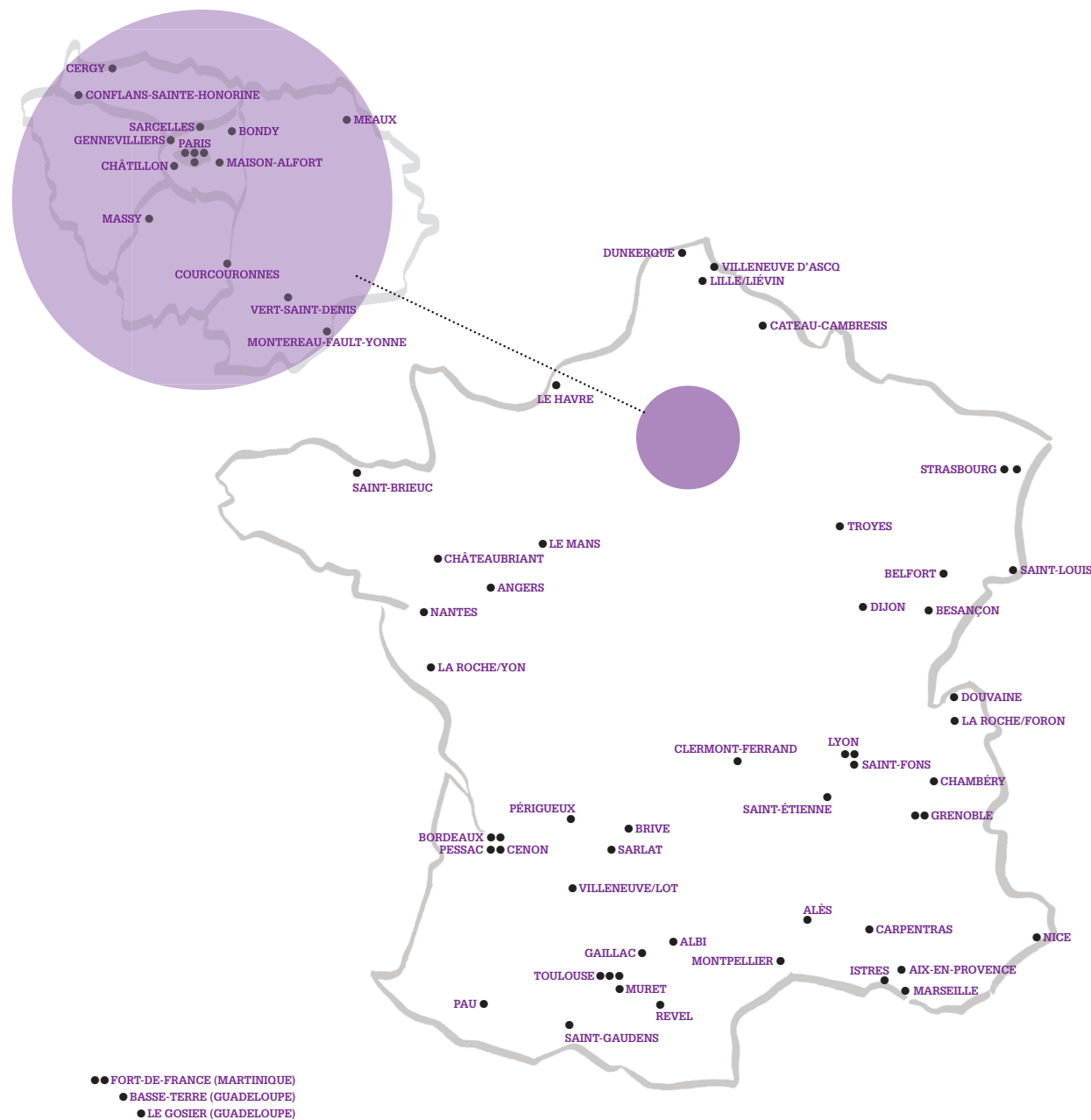
La FNSF dont le siège social est à Paris regroupe près de soixante-dix associations. Chaque année, celles-ci accompagnent plus de 30 000 femmes victimes de violence conjugale et hébergent 5 000 femmes et enfants. Les associations de la FNSF constituent une référence en matière de violences conjugales du fait de leurs analyses et de leur expérience.

Elles proposent aux femmes un accompagnement spécialisé et professionnel, qui prend en compte toutes les conséquences des violences (sur leur santé physique et psychique, aux plans social, économique et juridique).

Elles initient et animent des actions de sensibilisation, de prévention ou de formation et participent à l'organisation d'événements sur la question des violences faites aux femmes.

LE RESEAU SOLIDARITÉ FEMMES

coordonnées sur www.solidaritefemmes.asso.fr, rubrique le réseau



DES MISSIONS

- **S'ENGAGER AUX CÔTÉS DES FEMMES** pour leurs droits à la liberté, l'égalité, l'intégrité et **LES ACCOMPAGNER** vers la sortie de la violence et l'autonomie.
- **FAIRE RECONNAÎTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES** comme une des manifestations des inégalités persistantes entre les hommes et les femmes.
- **INTERPELLER ET SENSIBILISER** l'opinion publique.
- **ÊTRE UNE FORCE DE PROPOSITION** auprès des pouvoirs publics et des politiques afin de faire évoluer les lois.
- **FAVORISER DES ÉCHANGES, DES RÉFLEXIONS, DES PARTENARIATS ET DES RECHERCHES** pour améliorer les réponses apportées.

DES ACTIONS

● LE 3919

En 1992, la FNSF a créé le service national d'écoute, d'information et d'orientation pour les violences conjugales : **3919 – VIOLENCES CONJUGALES INFO** (voir au dos de cette plaquette d'information).

● LE SERVICE FORMATION

Le service **FORMATION** propose des formations en direction des membres du réseau, des associations, ainsi que des formations auprès des différents professionnels confrontés dans leurs pratiques aux violences conjugales.

● L'OBSERVATOIRE

L'Observatoire mène des recherches et réalise des études en s'appuyant sur les statistiques nationales du service Violences Conjugales Info – 3919 ainsi que sur les informations et analyses apportées par les associations du réseau.

● LES COMMISSIONS, LES GROUPES DE TRAVAIL

L'ensemble des bénévoles et professionnelles appartenant à la FNSF affinent leurs réflexions, échangent sur leurs pratiques et construisent des actions à travers plusieurs commissions thématiques et groupes de travail (justice, prévention, communication, santé, femmes issues des immigrations, etc.).

CONCEPTION GRAPHIQUE : ANABELLE CHAPÔ / IMPRESSION : TAAG / © 2011

3919

VIOLENCES CONJUGALES INFO

Appel gratuit depuis un téléphone fixe
Du lundi au samedi, de 8 heures à 22 heures
Les jours fériés de 10 heures à 20 heures
(sauf les 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre)

PERMETTRE AUX FEMMES DE SORTIR DU SILENCE
ET DE L'ISOLEMENT EST ESSENTIEL À LA LUTTE
CONTRE LES VIOLENCES CONJUGALES.

En 20 ans, LA FNSF A DÉVELOPPÉ UNE EXPERTISE
EN MATIÈRE D'ÉCOUTE DESTINÉE AUX FEMMES.
En 1992 elle crée la première plate-forme téléphonique
nationale pour les victimes de violences conjugales qui,
en 2007, devient le **3919 – VIOLENCES CONJUGALES
INFO**.

C'EST UN NUMÉRO D'ÉCOUTE ANONYME et non un
numéro d'urgence*.

**UNE ÉQUIPE DE PROFESSIONNELLES ASSURE UNE
ÉCOUTE BIENVEILLANTE.** L'écoutante instaure un cli-
mat de confiance : la personne peut ainsi parler de sa
situation, clarifier l'analyse qu'elle en fait, être écoutée.

Grâce à **UNE INFORMATION APPROPRIÉE**, la personne
entamera éventuellement des démarches. Elle reçoit aussi
toutes les données nécessaires à **UNE ORIENTATION** vers
une association spécialisée.

Le **3919** répond aussi aux tiers, proches et professionnels.

**En cas d'urgence, appelez la police ou la gendarmerie,
en composant le 17 (ou le 112 d'un portable, appel gratuit).*

FÉDÉRATION NATIONALE SOLIDARITÉ FEMMES

75 BOULEVARD MACDONALD – 75019 PARIS
TÉL : 01 40 33 80 90 – FAX : 01 40 33 12 14

CONTRE LES VIOLENCES
FAITES AUX FEMMES

POUR LE RESPECT ET L'ÉGALITÉ
ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

SOLIDARITÉ
Femmes
FÉDÉRATION NATIONALE

UN RÉSEAU
D'ASSOCIATIONS SPÉCIALISÉES

UN SERVICE D'ÉCOUTE TÉLÉPHONIQUE

3919
VIOLENCES CONJUGALES INFO

www.solidaritefemmes.asso.fr